



ATELIERS ECHECS

A l'école Sainte Elisabeth



Organisés par PARIS JEUNES ECHECS, Club-école membre de la Fédération Française des Echecs
Affiliation FFE M75123 Site internet : www.parisjeunesechecs.com - Contact : parisjeunesechecs@gmail.com

Classes : CP à CM2, par groupes de niveaux

Jour : Vendredi - 11H35 / 12H25 : CP/CE1 et 12H25 / 13H15 : CE2/CM1/CM2

Présentation de l'association : Paris Jeunes Echecs développe dans les écoles un programme de cours d'échecs dont la pédagogie est adaptée à chaque classe d'âge. La structure intervient dans plus de 40 établissements catholiques dont ceux du 15^{ème} arrondissement. Les cours sont assurés par des animateurs expérimentés, diplômés par la Fédération Française des Echecs.

Présentation de l'activité : La pratique du jeu d'échecs est un excellent stimulant intellectuel pour les enfants et possède de nombreuses vertus éducatives. Elle développe en particulier le raisonnement, la créativité, la maîtrise de soi et la concentration. Cette pratique place les jeunes dans de meilleures conditions d'apprentissage scolaire. Le jeu d'échecs, ludique et valorisant, se partage dans le monde entier.

Déroulement d'une séance :

- Cours théorique sur échiquier mural.
- Pratique.

Au programme des ateliers échecs :

- Initiation aux règles du jeu d'échecs
- Pratique
- Exercices / Entraînements
- Progression : découverte des principes tactiques
- Perfectionnement : découverte des principes stratégiques
- Pratique avancée : Blitz / Parties avec pendules
- Echecs ludiques et jeux dérivés (Tempête sur l'échiquier)
- Tournoi de fin d'année : Coupes & médailles pour tous

Début des ateliers échecs le vendredi 5 octobre 2018

Contact : Valérie Célérier : 06 15 69 63 37

ATELIERS ECHECS STE ELISABETH : INSCRIPTION 2018/2019

Renvoyer avec le règlement par courrier à : Paris Jeunes Echecs, M.D.A 10, 206 quai de Valmy 75010 Paris
Règlement de la cotisation année scolaire 2018-2019 (à l'ordre de « PARIS JEUNES ECHECS »)

Nom, prénom..... Classe (préciser A, B, C).....

☎..... @.....

Cotisation annuelle 220 € débités en oct. 2018
Ou 2 x 110 € débités en oct. 2018, puis janvier 2019

A..... Le.....

Signature des parents